

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique presse.sao-paulo-cslt@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.)

Si vous êtes présélectionné, le bureau des stages du MEAE (VISTAP) vous adresse un courriel vous indiquant la procédure à suivre.

Votre école transmet au MEAE votre dossier complet notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter.

En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

3 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 15/05/2026

Date de fin de stage souhaitée : 15/08/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

+/- 2 semaines

Qualités personnelles requises :

Capacité à s'insérer dans une équipe, travailler en autonomie et être force de proposition. Capacité d'adaptation dans des contextes culturels et linguistiques différents. Capacité à travailler en temps limité. Intérêt pour les médias, la communication, les réseaux sociaux et la création de contenu. Bonnes capacités relationnelles.

Langues nécessaires : Portugais

B1

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Environnement bilingue. La maîtrise du portugais (écrit et oral) est essentielle

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

En étroite collaboration avec la Consule générale et le conseiller politique/ presse, le / la stagiaire viendra en appui aux activités politiques et de diplomatie publique du consulat général, situé dans la capitale économique et culturelle du Brésil.

Dans un environnement bilingue (français/ portugais), le/la stagiaire participera activement :

- A la rédaction de notes d'analyse politique, dans le contexte des élections générales de 2026 (présidentielle, sénatoriales et des gouvernements des Etats fédérés), avec la possibilité d'une candidature du gouverneur de Sao Paulo à la présidentielle
- A la préparation des visites officielles
- A l'approfondissement de nos relations avec la presse et les prescripteurs d'opinion, ainsi qu'au renforcement de l'influence de la France, notamment à travers la participation au débat d'idées, en lien avec les think tanks et les instituts installés à Sao Paulo
- Au déploiement de notre diplomatie publique, très dense dans les secteurs de la coopération culturelle, universitaire et scientifique.
- Appui à la préparation de discours officiels et des entretiens de la Consule générale avec la presse ;
- Appui à la création de contenu pour les réseaux sociaux du Consulat (Instagram, LinkedIn) : publications, photos, vidéos, visuels, etc. ;
- Appui à la mise à jour du site internet du Consulat ;
- Suivi et mise à jour des fiches et des listes des contacts presse.

La circonscription du Consulat général de São Paulo est particulièrement dynamique, avec plus de 11 000 ressortissants français et un très grand nombre de partenaires institutionnels, économiques et culturels

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Service presse/communication

Coût de la vie :

Comparable à la France dans beaucoup d'aspects

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Pas de logement proposé par le Consulat, mais possibilités de colocations avec VIE-VIA et autres stagiaires autour de 350€ - compter 600€ pour un studio dans le quartier du Consulat.

Vaccins, points particuliers de santé :

La vaccination contre la fièvre jaune est recommandée. Ne pas oublier d'être bien être couvert par une assurance santé spécifique.

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Excellent réseau de transport (métro-bus) et possibilité de se déplacer en taxi (Uber et 99 peu chers)

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Nécessité de demander un visa officiel (VISTOF) en cas de stage d'une durée supérieure à 90 jours.

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche